



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale Académique de la Formation
Professionnelle, Initiale et Continue et de
l'apprentissage**

DRAFPIC/24-998-23 du 12/02/2024

RECRUTEMENT REGIONAL 2024 DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Références : Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990) - Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré - Madame la Directrice de l'INSPE - Monsieur le Directeur académique de la formation continue (EAFC) - Madame et Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN) - Pour information : Monsieur le Doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA- IPR) - Monsieur le Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) - Monsieur le directeur académique de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage (DRAFPIC)

Dossier suivi par : M. LUCCHINI - Tel : 04 42 93 88 70 - E-mail : ce.drapfic@region-academique-paca.fr

Le recrutement de conseillères et conseillers en formation continue (CFC) pour la rentrée 2024 se déroule au niveau de la région académique. Cependant, les candidats retenus resteront affectés et gérés par leur académie de rattachement.

Tous les personnels titulaires appartenant à un corps de catégorie A relevant du Ministre chargé de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports peuvent faire acte de candidature (cf. article 2 du décret n° 90.426 du 22 mai 1990). Les personnels contractuels de catégorie A peuvent, conformément au décret n° 93.412 du 19 mars 1993, faire acte de candidature s'ils remplissent les conditions de diplôme exigé.

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettront aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Ils pourront aussi obtenir tous les renseignements nécessaires sur le réseau de la formation professionnelle de la région académique.

Les candidats qui souhaiteront y participer, devront s'inscrire à l'adresse cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr avant le lundi 19 février pour la réunion du mercredi 21 février 2024, et avant le 11 mars pour la réunion du mercredi 13 mars.

Les dossiers de candidature à cette fonction de conseillère ou conseiller en formation continue pourront être téléchargés à partir du mercredi 21 février 2024 sur les sites suivants : www.ac-nice.fr et www.ac-aix-marseille.fr et sur le site www.forpro-paca.com.

Le dépôt des dossiers de candidatures devra être effectué avant le vendredi 12 avril 2024 et les candidats retenus seront reçus en entretien le mercredi 5 juin.

Afin d'assurer la communication de cette campagne de recrutement, vous trouverez ci-joint une fiche d'information à destination des candidats.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Recrutement régional 2024 des conseillères et conseillers en formation continue

Réunions d'information

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettent aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Vous pourrez obtenir tous les renseignements sur l'organisation du réseau de la formation professionnelle de la région académique.

Pour participer à l'une des réunions organisées, vous devez vous inscrire à l'adresse suivante

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

Mercredi 21 février 2024

- En visioconférence à **10h30**

Inscription avant le lundi 19 février 2024

Mercredi 13 mars 2024

- En visioconférence à **14h30**

Inscription avant le lundi 11 mars 2024

Suite à votre inscription, un lien vous sera envoyé pour vous connecter

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur les sites suivants : www.ac-nice.fr ou www.ac-aix-marseille.fr ou www.forpro-paca.com à partir du mercredi 21 février 2024.

L'ensemble du dossier devra être adressé **au plus tard le**

vendredi 12 avril 2024 par courriel à l'adresse suivante :

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

Entretien

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués pour un entretien

LE MERCREDI 5 JUIN 2024



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Dossier de recrutement de
CONSEILLER en FORMATION CONTINUE
Session 2024**

Date limite de réception des dossiers de candidature le : **Vendredi 12 avril 2024**

Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Nom :	Prénom :	Né(e) le : (facultatif)
Adresse personnelle :		
Commune de résidence :	Tel mobile :	
E-mail :		

Diplôme le plus élevé (<i>Intitulé précis et fournir la copie du diplôme</i>):		
Année d'obtention :	Niveau : Bac +5 et > <input type="checkbox"/>	Bac +4 <input type="checkbox"/> Bac +3 <input type="checkbox"/>

Avez-vous le permis de conduire ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Disposez-vous d'un véhicule personnel ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Situation du candidat

Fonction publique	<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> Contractuel
<input type="checkbox"/> Education nationale		
Si enseignant, discipline :		
Etablissement d'exercice :		
Date d'entrée :		
<input type="checkbox"/> Fonction publique hors E N – Laquelle :	Fonction occupée :	
Date de début de la fonction :		

OU

Secteur privé	
Employeur :	Ville :
Secteur d'activité :	
Dernière fonction occupée :	
Depuis le :	

OU

Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Dernière fonction occupée		



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Expérience professionnelle

- Au sein de l'Éducation nationale

Date	Durée	Organisme	Statut cadre O/N	Domaine d'intervention, type de public, (préciser votre rôle exact)
.....
.....
.....
.....

- Hors Éducation nationale

Date	Durée	Entreprise, Etablissement	Statut cadre O/N	Domaine d'intervention, type de public, (préciser votre rôle exact)
.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires

Avez-vous déjà fait acte de candidature au recrutement CFC? OUI NON

Si oui, en quelle année ?

Etes-vous candidat CFC dans plusieurs académies ? OUI NON

Si OUI, lesquelles ? (Classement en fonction de vos vœux)

- 1
- 2
- 3

Si vous êtes retenu, dans quel(s) département(s) souhaiteriez-vous être affecté ?

Indiquer le ou les départements souhaités par ordre de préférence :

- Alpes de Haute Provence (04)
- Hautes Alpes (05)
- Alpes Maritimes (06)
- Bouches du Rhône (13)
- Var (83)
- Vaucluse (84)

Date de la demande :

Signature :



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CANDIDAT EDUCATION NATIONALE

NOM :

Prénom :

FICHE A REMPLIR PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE OU LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Avis sur l'aptitude du candidat à l'exercice des fonctions sollicitées (au regard du contenu du référentiel la fonction de C.F.C) :

*Nom et qualité du supérieur hiérarchique
ou du Chef d'établissement :*

Date et signature :

A RENVOYER à l'adresse mail suivante avant le : vendredi 12 avril 2024
Cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr



RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

Le(a) candidat(e) devra joindre à son dossier de candidature :

1/ Son curriculum vitae et la copie de son diplôme le plus élevé. Dans le cas de la candidature d'un CFC d'une autre académie, joindre la certification de conseiller en formation continue.

2/ Lettre de motivation dans laquelle, il (elle) mettra en perspective ses compétences :

- Expérience(s) en formation professionnelle continue – *dans l'Education nationale et/ou hors Education nationale*
- Expérience en formation initiale (*expériences pédagogiques, méthodes innovantes, ...*) *dans l'Education nationale et/ou hors Education nationale*
- Toutes les aptitudes et compétences en lien avec la fonction de Conseiller en Formation Continue d'après le référentiel

3/ L'avis du supérieur hiérarchique dans le cas d'une candidature interne à l'Education nationale (personnel titulaire ou non titulaire) fera l'objet d'un envoi séparé avec en objet « Dossier de candidature de M ou Mme X » avant la date de clôture du recrutement le vendredi 12 avril 2024.

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

L'ensemble du dossier devra être adressé

au plus tard le vendredi 12 avril 2024 par courriel à l'adresse suivante

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

TOUT DOSSIER PARVENU INCOMPLET OU APRES CETTE DATE OU NE SATISFAISANT PAS LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION

Les candidats pourront être contactés lors d'un entretien téléphonique avant l'entretien avec le jury du mois de juin 2024.

Les candidats, dont le dossier aura été retenu, seront convoqués à un entretien le mercredi 5 juin 2024 à Saint-Maximin la Sainte Baume.

(Une convocation sera envoyée à l'adresse mail figurant sur le dossier)

Les informations et données recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné aux services RH de la DRAFPIIC de l'académie d'Aix Marseille.
Pour la finalité suivante : Traitement de votre candidature.

Les destinataires de ces données sont : les services RH des académies de Nice et Aix-Marseille en fonction des besoins de traitement de votre candidature.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données que vous venez de transmettre. Cela implique que vous retirez votre candidature.

Pour cela, vous devez adresser une demande formalisée dès réception de ce message à :

drafpic.recrutement@ac-aix-marseille.fr

Conformément aux articles 12 à 23 du règlement général (UE) sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de définir des directives sur le sort des données après votre mort et le droit de porter une réclamation devant la Commission nationale de l'informatique et des libertés pour les données vous concernant.

La durée de conservation des données est de 2 ans si vous avez maintenu votre candidature et que vous n'êtes pas retenu (délai qui court à partir de la date de réception des données) Cette durée est portée à 5 ans après la fin de votre dernier contrat si vous êtes recruté.

Si vous avez besoin d'information ou de précision sur la protection des données dans notre académie, vous avez la possibilité de contacter le/la délégué(e) à la protection des données (DPD) à : dpd@ac-aix-marseille.fr

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.